

Dissimulation...

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 21 août 1934

Les esprits s'y perdent à le comprendre, et même les plus habiles à résoudre les énigmes, les plus capables de percer les secrets et de lever les voiles, sont impuissants à l'expliquer, quelque effort et quelque temps qu'ils y consacrent, quelque peine et quelque fatigue qu'ils y endurent.

Car ce n'est qu'hier que cette décision, délicieuse, curieuse, audacieuse et parfaitement innocente, est parvenue au professeur al-Sanhouri — décision prise par le cabinet de le révoquer de son poste à la Faculté de droit —, et cette décision étrange et singulière, il se trouve qu'elle avait en réalité été prise le samedi, onze de ce mois, sans que le public en apprît quoi que ce soit, ni ce samedi-là, ni durant les cinq jours qui suivirent. Puis, le vendredi, Al-Jihad rapporta qu'une rumeur circulait, que des bruits se répandaient, selon lesquels le cabinet voulait révoquer le professeur al-Sanhouri — et Al-Jihad exprima le vœu sincère, en ami loyal tant du cabinet que de l'université, que ces bruits fussent sans fondement.

Vers midi, ce même jour, des informations privées nous parvinrent de certaines sources bien établies dans le monde savant, selon lesquelles ce qu'Al-Jihad avait publié comme simple rumeur n'était nullement une rumeur, mais un fait accompli, déjà réglé et conclu. Nous prîmes contact avec certaines de ces sources bien établies, pour les interroger sur les informations qui leur étaient attribuées, et elles démentirent catégoriquement ces informations — démenti fort en apparence, mais faible au fond —, et nous sortîmes de cet entretien remplis de soupçons. Puis vint le soir, et nous cherchâmes dans diverses sources des nouvelles de ces informations : étaient-elles vraies, ou fausses ? Représentaient-elles ce que le cabinet avait déjà fait, ou seulement ce que le cabinet comptait faire ? Nous ne pûmes aboutir à rien de concluant ; toute l'affaire demeurait doute sur doute, confusion sur confusion.

Puis vint le samedi matin, et voici qu'Al-Ahram publiait la nouvelle comme le reflet exact de ce qui s'était réellement passé, rapportant que le cabinet avait pris une décision qui n'avait jamais été rendue publique. Puis le vent nous porta la nouvelle, et le train côtier nous porta la nouvelle, que l'affaire avait été tenue secrète, que ceux qui en avaient la charge s'étaient donné beaucoup de mal pour la tenir secrète, et qu'il avait semblé convenable qu'elle le demeurât jusqu'à ce que la décision fût

officiellement communiquée au professeur — ou jusqu'à ce que cette décision fût reconsidérée, après qu'il fut apparu au président du Conseil qu'une intrigue se tramait, que certains propos ne reflétaient pas la vérité, qu'une injustice avait été commise et devait être réparée — n'eût été quelqu'un, bien informé des dessous de l'affaire, qui voulut placer le gouvernement devant le fait accompli, et livra donc l'affaire à qui la transmet à Al-Ahram.

Tout cela indique que le cabinet a pris sa décision le onzième jour de ce mois, et que cette décision a été tenue secrète pendant une semaine entière — ou six jours entiers, pour être précis. Et nous ne croyons pas exagérer en disant que cette affaire ne fut pas dissimulée aux seuls journaux, ni au seul public lecteur de journaux, mais aussi à certaines autres personnes dont la position est telle que des nouvelles de ce genre ne devraient jamais leur échapper. Il est donc naturel que nous nous interrogiions nous-mêmes, que nous interrogiions le public, et que nous interrogiions les ministres eux-mêmes, sur la source de cette étrange dissimulation d'une décision étrange. Et il est certain que la peur n'en est pas la source — car notre cabinet, Dieu soit loué, jouit d'un courage que nul autre courage n'égale, d'une force que nulle autre force n'approche, d'une audace sans pareille en Orient comme en Occident ; il ne craint personne, quoique tout le monde puisse bien le craindre ; il ne craint rien, quoique tout puisse bien le craindre. Et qu'aurait donc pu craindre le cabinet en annonçant cette décision, qui ne consiste, après tout, qu'à révoquer un professeur d'université n'ayant pas encore quarante ans, contre lequel le cabinet n'a établi aucune infraction avérée à quelque loi, quelque règlement ou quelque principe établi que ce soit ? On lui a simplement rapporté des propos, et il les a écoutés ; on lui a transmis des on-dit, et il les a crus. Il n'a ni vérifié, ni interrogé, ni pris la peine d'établir la vérité. Et c'est là le moindre des comportements que l'on puisse attendre de cabinets forts, en une époque aussi bénie que celle-ci. Il ne fait aucun doute non plus que le cabinet n'a pas craint la colère du monde universitaire. Car les universitaires de chez nous sont devenus, Dieu soit loué, des gens qui ne craignent ni ne tremblent ; leur cœur est calme, leur tempérament serein, leur conscience apaisée, leur langue portée au silence, et leur plume au repos, protégée de la chaleur de l'été. Ils placent en le cabinet une confiance entière, croyant tout ce qu'il dit, obéissant à tout ce qu'il ordonne, se laissant affecter par tout ce qu'il fait ; ils ont la certitude que le cabinet est infaillible, qu'il ne parle jamais par simple caprice, ne se trompe jamais, ne s'engage jamais dans rien d'inconvenant — et c'est pourquoi ils lui accordent une confiance absolue.

La preuve en est qu'un de leurs collègues a été révoqué purement et simplement, sans enquête ni interrogation, et ils n'ont formulé aucune objection — et qui sait, peut-être même n'en ont-ils jamais rien su. Il est parfaitement clair qu'un tel événement, survenu dans un pays où les universités se respectent elles-mêmes, aurait jeté un trouble profond dans la vie universitaire. Mais en Égypte, l'université dort, et ne s'éveillera pas avant la fin de l'été. Voici deux ans, ou un peu plus, l'université aurait pris de telles affaires un peu plus au sérieux — l'histoire le rapporte, et les gens s'en souviennent encore, qu'un incident survint à l'université il y a plus de deux ans, qui jeta un trouble sévère dans la vie universitaire, et l'on dit que le recteur de l'université démissionna à cette occasion. Mais aujourd'hui, l'université s'est accoutumée à de tels incidents ; elle les accueille avec patience et fermeté, cherchant refuge en Dieu contre Satan le maudit, et attendant le soulagement qui pourrait bien mettre les professeurs à l'abri de la révocation ou du transfert sans enquête ni interrogation. L'université ne veut que vivre, et redoute qu'on lui coupe les vivres en ces jours où les gens ne trouvent rien à dépenser. Aussi se contente-t-elle de ce qui fut, de ce qui est, et de ce qui sera. Le cabinet, donc, n'a pas dissimulé sa décision par crainte de l'université et de ses protestations, ni des universitaires et de leurs objections insistantes. Le cabinet n'a pas non plus redouté les étudiants. Car les étudiants sont dispersés aux quatre coins du monde depuis le début de l'été, et les eût-il trouvés rassemblés que le cabinet ne les aurait guère redoutés — car que pourrait bien craindre le cabinet des étudiants, armé qu'il est de lois et de règlements qui lui permettent de les révoquer, en masse ou individuellement, et soutenu qu'il est par la police et par l'armée, l'une comme l'autre fort habiles à manier bâtons et fouets et à ouvrir le feu, si le sérieux de l'heure l'exigeait ?

Le cabinet n'a pas non plus craint la presse — et depuis quand le cabinet se soucie-t-il de la presse, en tient-il compte, ou en espère-t-il quelque respect ? Si la presse avait jamais eu le pouvoir de susciter la crainte dans le cœur des ministres, certaines choses qui se produisent aujourd'hui ne se seraient jamais produites, et le cabinet ne serait jamais resté au pouvoir plus de quelques jours.

Le cabinet n'a pas non plus craint le peuple — et depuis quand le cabinet craint-il le peuple, alors qu'il est, Dieu soit loué, tout à fait capable de faire porter au peuple ce qu'il veut, qu'il le veuille ou non ? Il possède une force qu'on ne saurait repousser, une puissance qu'on ne

saurait supporter. De quoi donc le cabinet avait-il peur ? À quoi tenait-il tant, en s'attachant à cette dissimulation, en emprisonnant cette pauvre décision misérable, en la privant de son droit naturel à l'air, à la lumière, à cette existence libre et ouverte dont jouissent d'ordinaire les décisions dès qu'elles émanent du Conseil des ministres ?

D'aucuns disent que le cabinet se craignait lui-même, redoutait sa propre ombre, était troublé par sa propre conscience — qu'il avait pris cette décision à contrecœur, hésitant même en la prenant, voulant y réfléchir et la peser, prendre son temps et délibérer, dans l'espoir de s'y résoudre fermement ou d'y renoncer entièrement. D'autres disent, au contraire, que le cabinet tenait à cette dissimulation précisément pour que certaines personnes alors en Égypte, et certaines autres qui ne se font aucun scrupule de se mêler de ce qui ne les regarde pas et de poser des questions qu'elles ne devraient pas poser, aient d'abord quitté le pays ; et une fois que ceux qui étaient partis furent partis, et que ceux qui étaient absents furent absents, les voiles furent levés, la décision reprit son souffle, prit son envol, puis s'envola, pour aboutir enfin, hier, à la porte du professeur al-Sanhouri. Quant à nous, nous ne croyons pas que le cabinet se soit craint lui-même, car nul ne l'a contraint à prendre cette décision ; nous ne croyons pas non plus que le cabinet ait craint quiconque d'autre, car le cabinet ne craint personne, présent ou absent — et si le cabinet ne craint pas le peuple égyptien tout entier, c'est qu'il est assurément trop grand, trop courageux, pour redouter un seul individu ou un seul groupe.

Quelle est donc la véritable source de cette dissimulation, quel est le secret de cette occultation ? Il nous semble que c'est là une énigme destinée à demeurer à jamais cachée, pour laquelle les gens chercheront à tâtons toutes sortes d'explications et d'interprétations, sans jamais parvenir à une solution.

Cela n'a d'ailleurs rien d'étrange, car l'univers et la vie regorgent d'énigmes qui déconcertent l'esprit et mettent en échec les plus brillants penseurs quant à leur explication. Quoi qu'il en soit, notre cabinet est parvenu à ajouter un mystère obscur de plus aux mystères de la haute philosophie — un mystère qui épuisera les philosophes dans leurs efforts pour en lever le voile : à savoir, la source de cette dissimulation d'une décision qui ne donnait pourtant aucune raison d'être dissimulée. Le cabinet voudrait-il donc leur en dévoiler le secret, leur révéler cette sagesse cachée qui l'a réduit au silence, une semaine durant, sur une affaire dont nul cabinet ne devrait jamais se taire un seul jour, ni même

une partie d'un jour ?